

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS1086

présenté par
M. Bentz

ARTICLE 17

Supprimer les mots "dans un but dissuasif"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un "but dissuasif" ?

À partir de quand considère-t-on qu'il ne s'agit plus d'information mais de dissuasion ?

La disposition correspondante est trop floue pour être conservée.

Tel est l'objet du présent amendement.